



# Édito

Par **David Gordon-Krief**, Président de l'UNAPL

## Notre Force : notre Unité

Mes chers Amis, Chers Confrères,

En ce début d'année 2012 je tiens à vous présenter tous mes souhaits de bonheur et de réussite dans l'ensemble des projets que vous entreprendrez, qu'ils soient personnels ou professionnels.

Je tiens également à reformuler à l'ensemble de notre secteur d'activité, tous mes vœux d'unité, de conviction et de passion dans notre exercice quotidien à l'heure d'un rendez-vous de confiance et de courage. Cette nouvelle année s'ouvre sur de nombreux enjeux, qu'ils soient nationaux ou territoriaux, qu'ils soient professionnels ou politiques, enjeux que nous avons ensemble définis à l'occasion de nos Assises.

L'année 2011 a été formidablement riche avec de nombreuses avancées concrètes.

Le 12 décembre 2011, nous avons su démontrer, ensemble, toute l'importance des professions libérales à l'épanouissement de notre société et cet événement restera un moment important pour tous les professionnels libéraux et leurs syndicats.

1500 représentants de nos métiers ont participé à nos premières Assises et nous avons remis, à cette occasion, au Président de la République notre Projet pour 2012.

Depuis un an, de nombreux ministres et parlementaires de tous bords ont pris part à nos travaux. Ils ont été les témoins de notre démonstration de force et ont contribué avec chacun d'entre vous, présents au Palais d'Iéna, sur le Net, ou ayant participé à l'une de nos nombreuses étapes du Tour de France, à faire de l'année 2011, une année importante pour nos métiers. Le 12 décembre 2011 a conclu une année essentielle pour notre secteur d'activités et pour l'UNAPL.

Nous avons sillonné le territoire national grâce à notre Tour de France qui a fait étape dans près de 50 villes.

Les professions Libérales ont été mises en première ligne sur le débat national de la dépendance des personnes âgées.

Nous avons obtenu la circulaire précisant les modalités du Guichet Unique d'Accompagnement.

Nous avons signé avec pôle Emploi un accord-cadre national qui facilitera l'accès aux métiers salariés de nos professions et avons également obtenu la signature d'un accord avec le ministère de l'Enseignement supérieur qui rendra plus efficace l'orientation dans nos filières et les vocations entrepreneuriales.

Le Président de la République et le Gouvernement ont salué la création des Maisons des Professions Libérales et souhaitent leur ouverture dans tous les départements renforçant ainsi la présence territoriale de l'UNAPL et de ses syndicats.

Le principe de l'inscription, dans la loi, de la notion de « Profession Libérale » a été entériné et le Gouvernement a proposé un amendement dans ce sens sur le Projet de Loi Warsmann.

Aussi, depuis la réintroduction des termes de professions libérales dans un intitulé ministériel, nous avons été mis au cœur du processus décisionnel, national et international, renforçant encore un peu plus notre légitimité à négocier les accords nationaux interprofessionnels.

Chers Amis, chers confrères, en cette année 2012 je souhaite que l'UNAPL et les Professions Libérales poursuivent cette marche en avant et que nous puissions enfin obtenir, pour notre secteur d'activité, la reconnaissance de notre représentativité au niveau national et interprofessionnel.

Je vous souhaite à tous une excellente reprise et une très belle année 2012.

**L'Entreprise Libérale** – Éditée par l'UNAPL (Union Nationale des Professions Libérales) ■■■ **Siège social** : 46, bd de la-Tour-Maubourg – 75343 Paris CEDEX 07 – Tél. : 01 44 11 31 50 – Fax : 01 44 11 31 51 – Email : info@unapl.fr ■■■ **Président et directeur de la publication** : David Gordon-Krief ■■■ **Rédacteur en chef** : Dominique Picard ■■■ **Service financier/Abonnements** : Christian Guichardon ■■■ **Comité de Rédaction** : Guy Robert, Régine Colas, Luc Fialletout, Christian Guichardon, Romain Mifsud ■■■ **Ont collaboré à ce numéro** : Dominique-Jean d'Auvergne, Marion Depigny, Antoine Labey, Fabrice de Longevialle, Chirine Mercier ■■■ **Publicité/SEPP** : Régis Laurent, 7 rue du Général Clergerie – 75116 PARIS – Tél. : 01 47 27 50 05 ■■■ **Conception/Impression** : 36nco – Tél. : 01 49 10 50 00 – Email : info@36nco.com ■■■ **Abonnement** : 6 numéros 16 € N° ISSN : 1273-7933 – Commission paritaire : 0116G81043 – © Couverture : photo de couverture et Assises : © 36nco pour UNAPL (Gilles Cohen et Gil Lefauconnier).

© UNAPL : Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon (art. 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 et art. 425 du Code pénal).